

PRODUITS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

Situation du marché

Le secteur mondial de la pêche et de l'aquaculture a poursuivi sa croissance en 2016, à un rythme toutefois mesuré. Cette timide progression tient à un certain nombre de facteurs tels que des maladies touchant la production aquacole, la survenance d'un épisode *El Niño*, des contraintes réglementaires et l'incapacité dans laquelle demeure le secteur de la pêche de poursuivre sa croissance dans les conditions d'exploitation actuelles. La croissance globale de la production est imputable à l'aquaculture, la pêche ayant enregistré une diminution des captures de certaines espèces de premier plan comme l'anchois (destiné principalement à produire de la farine et de l'huile de poisson).

Bien que plusieurs pays exportateurs aient rencontré des difficultés du côté de l'offre, les échanges internationaux de produits halieutiques et aquacoles ont augmenté en valeur en 2016, ce qui a compensé une partie du repli accusé en 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par le renchérissement d'un certain nombre de produits de la mer très échangés, notamment du saumon. Selon l'indice des prix du poisson de la FAO, les prix internationaux ont augmenté en moyenne de 7 % au second semestre 2016 par rapport à la même période l'année précédente. Malgré tout, la demande des consommateurs est restée soutenue et la consommation de poisson par habitant a dans l'ensemble légèrement augmenté. Après révision des statistiques sur les captures passées, il est apparu que l'aquaculture était devenue la première source mondiale de poisson destiné à la consommation humaine dès 2013 plutôt qu'en 2014 comme on le pensait précédemment.

Principaux éléments des projections

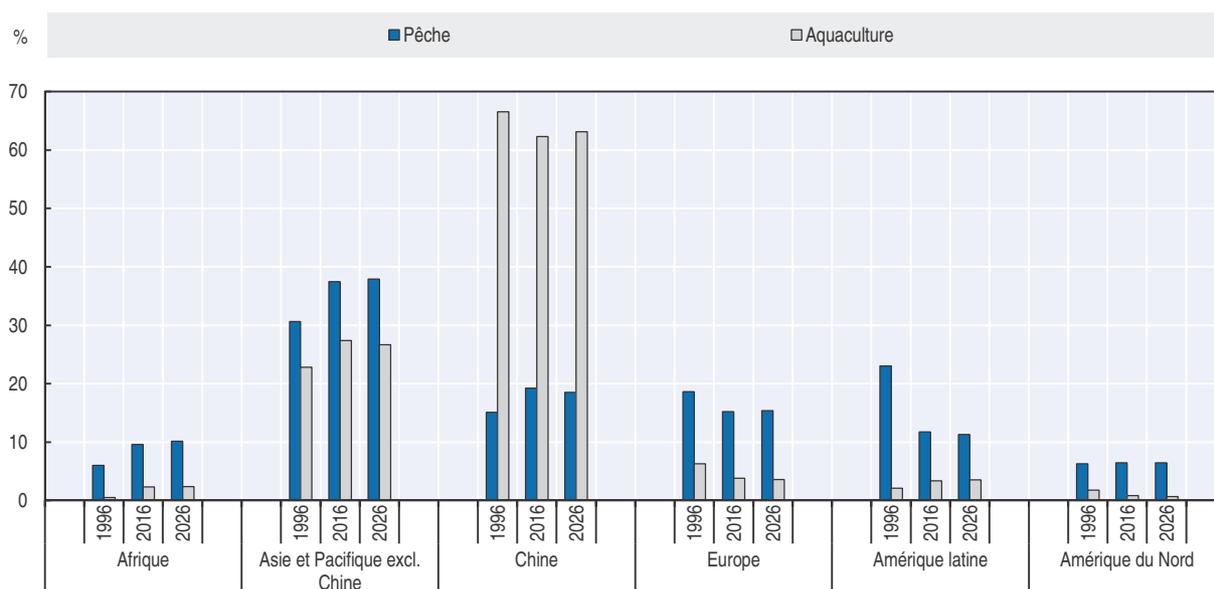
Les prix nominaux moyens du poisson échangé devraient continuer de croître à un taux de 0.8 % par an sur la période considérée et enregistrer une hausse totale de 7.3 % d'ici 2026 par rapport à la période de référence de 2014-16. Ils devraient rester relativement stables ou légèrement reculer jusqu'en 2020 avant d'amorcer une hausse jusqu'en 2026, aussi bien pour les produits aquacoles que pour la pêche. Les prix nominaux de la farine et de l'huile de poisson continuent de se tendre sur la période de projection, avec des taux de croissance annuelle respectivement de 3.4 % et 2.0 %.

La production totale de poisson à l'échelle mondiale devrait gagner tout juste plus de 1 % par an sur la période visée, soit bien moins que lors de la décennie précédente (2.4 %). En termes absolus, la production totale devrait atteindre 193.9 Mt d'ici 2026, signant une hausse de 15.2 % (25.6 Mt) par rapport à la période de référence, en partie sous l'effet d'un épisode *El Niño* anticipé en 2026. Ce ralentissement tient à une contraction de la croissance à la fois dans le secteur de la pêche et dans celui de l'aquaculture. Le taux de croissance annuel des captures devrait être négatif sur la période de projection, -0.1 %, contre +0.3 % lors de la décennie précédente (2007-16).

La décélération observée dans l'aquaculture devrait se poursuivre puisque la croissance annuelle devrait passer de 5.3 % sur la période 2007-16 à 2.3 % sur la période 2017-26. La production aquacole devrait supplanter les captures (y compris celles destinées à des usages non alimentaires) en 2021, année au cours de laquelle ces dernières devraient s'inscrire en baisse du fait d'un épisode *El Niño* ; elle devrait ensuite continuer sa progression

en termes absolus jusqu'à la fin de la période de projection. La production aquacole mondiale devrait passer la barre des 100 Mt pour la première fois en 2025 et atteindre 102 Mt en 2026. Cette croissance continue s'explique par la rentabilité durable de l'aquaculture dans un contexte où les aliments pour animaux sont relativement bon marché, et cette rentabilité devrait rester élevée à court terme, notamment pour les espèces nécessitant peu de farine et d'huile de poisson. La production de certaines espèces d'eau douce, comme les silures, les pangas, les tilapias et les carpes, devrait afficher les plus forts taux de croissance au cours des dix prochaines années, tous supérieurs à 35 %, contre environ 27 % pour le saumon/la truite, et 28 % pour les crevettes, et environ 24 % pour les mollusques.

Graphique 3.6. **Contributions régionales à la production mondiale de poissons, mollusques et crustacés**



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524277>

La part des captures transformées en farine et en huile de poisson continuera de diminuer au cours de la prochaine décennie et, en 2026, elle sera inférieure de 3.4 % à la proportion enregistrée lors de la période de référence. Plus efficiente, la transformation des déchets de poisson permet de produire de plus grandes quantités de farine et d'huile, si bien que cette diminution de la proportion des captures broyées devrait rester sans effet sur la production mondiale totale de farine et d'huile de poisson, laquelle restera relativement stable (hormis les années où se produira le phénomène *El Niño*). La production de farine et d'huile à partir de déchets de poisson continuera de croître, au rythme de 1.6 % et 1.5 % par an, respectivement, sur la période 2017-26. Entre la période de référence et 2026, la proportion de l'huile de poisson provenant des déchets passera de 35.7 % à 40.1 %, contre une hausse de 26.9 % à 29.2 % pour la farine de poisson sur la même période. Avec une demande en hausse de la part du secteur aquacole et une offre stable, le prix de la farine de poisson continuera d'augmenter par rapport à celui des tourteaux d'oléagineux.

La consommation humaine de poisson devrait augmenter à l'échelle mondiale, passant de 148.8 Mt lors de la période de référence à 177.4 Mt en 2026 mais, comme c'est le cas pour la production, la croissance décélère et devrait s'établir à 1.4 % par an sur la période 2017-26, contre 2.9 % par an en 2007-16. La consommation par habitant devrait elle aussi ralentir sa croissance, qui passera de 1.7 % par an entre 2007 et 2016 à 0.4 % par an sur la période de projection, pour atteindre 21.6 kg en 2026. À l'échelle mondiale, la consommation humaine représentera une plus forte proportion de la production de poisson en 2026 (91.5 %) qu'au cours de la période de référence (88.4 %). À l'échelle régionale, la consommation par habitant devrait poursuivre sa tendance haussière dans les Amériques et en Europe, mais les taux de croissance devraient diminuer en Asie (passant de 2.5 % sur la période 2007-16 à 0.6 % en 2017-26) et devenir négatifs en Afrique (-0.3 % par an sur la période 2017-26). Le recul anticipé en Afrique suscite de vives inquiétudes du point de vue de la sécurité alimentaire.

Environ 35 % de la production totale de poisson (30 % si l'on exclut les échanges intra-UE) devraient être exportés sous la forme de divers produits destinés à l'alimentation humaine, de farine ou d'huile. Après s'être repliés en 2015-16, les échanges mondiaux de poisson destiné à la consommation humaine repartiront à la hausse au rythme de 1.5 % par an sur la période de projection pour augmenter au total de 12.9 % d'ici 2026 (5.0 Mt pv). Ce taux de croissance est toutefois plus mesuré que celui observé lors de la décennie précédente. Les pays asiatiques, qui sont les principaux producteurs, devraient rester au premier rang des exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine, assurant 53 % des exportations mondiales en 2026 d'après les prévisions, contre 50 % entre 2014 et 2016. Sur la même période, les pays développés verront leur part des importations mondiales passer de 53 % à 52 %.

De nombreux facteurs influencent l'évolution et la dynamique des marchés mondiaux de produits halieutiques et aquacoles, si bien que les projections sont empreintes d'incertitudes. S'agissant de la production, les facteurs en jeu concernent entre autres la dégradation de l'environnement et la destruction des habitats, la surpêche, la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, le changement climatique, les problèmes transfrontières associés à l'utilisation des ressources naturelles, les failles dans la gouvernance, l'invasion d'espèces allogènes, les maladies et échappements, l'accessibilité et la disponibilité des sites et des ressources en eau, ainsi que la technologie et les financements. Du point de vue de l'accès au marché, les enjeux sont notamment liés à la sécurité et à la traçabilité des aliments, au besoin de démontrer que les produits ne proviennent pas d'activités de pêche illégales et interdites, et aux incertitudes qui entourent le climat des échanges internationaux à court et moyen terme.

Le chapitre détaillé des produits halieutiques et aquacoles est disponible en ligne à l'adresse

http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-12-fr

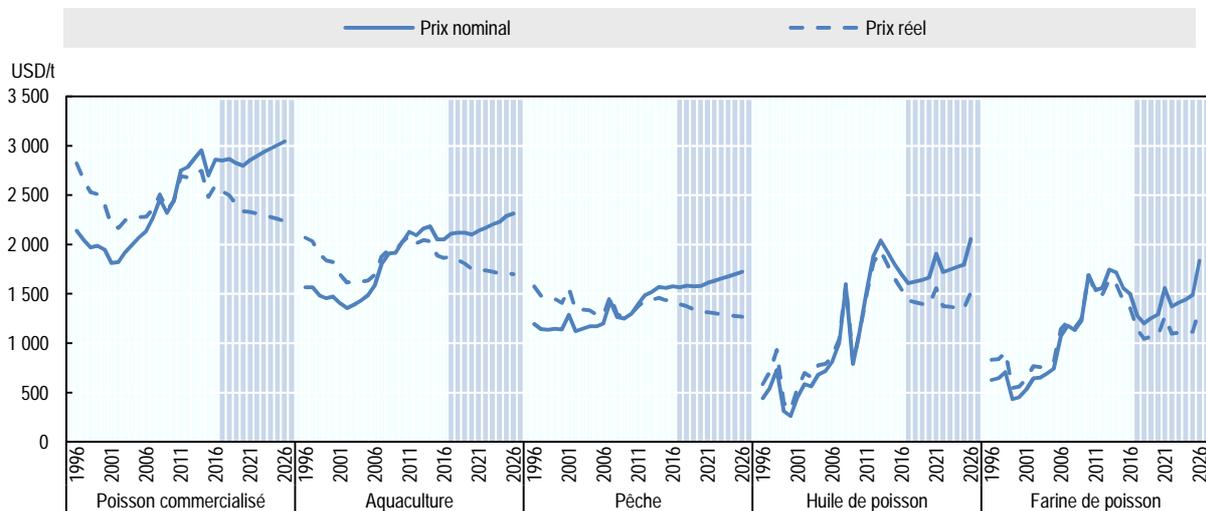
PRODUITS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

Prix

Les prix des produits halieutiques et aquacoles¹ restent relativement élevés et, bien que les projections tablent à court terme sur leur stabilisation, voire leur légère baisse en valeur nominale, ils devraient repartir à la hausse après 2020 (graphique 3.6.1). Les prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles résultent de divers facteurs liés à la fois à la demande et à l'offre. La demande de poisson dépend d'éléments tels que la population, les revenus et la consommation par habitant dans le monde et le prix des produits de substitution comme la viande. L'offre évolue quant à elle au gré du prix des intrants comme l'énergie ou les produits d'alimentation animale dans le cas de l'aquaculture et, dans le cas de la pêche, des limites physiques auxquelles se heurtent les captures pour respecter des niveaux de production durables. Pour certaines espèces aquacoles, la croissance ne peut en outre se poursuivre qu'en diminuant davantage leur dépendance à la farine issue de poissons sauvages.

Les prix moyens en valeur nominale des produits halieutiques et aquacoles devraient augmenter de quelque 10 % d'ici 2026 par rapport à la période de référence. Malgré les contraintes qui freinent la croissance des captures, la filière aquacole, à même de produire surtout des espèces à forte valeur, pourra conserver un prix moyen plus élevé que celui de la pêche (2 313 USD/t contre 1 725 USD/t en 2026). Les prix réels poursuivront quant à eux leur baisse toutes filières confondues sur la période de projection. Ceux des poissons sauvages devraient se replier de 1.0 % par an et donc décliner de 12.1 % d'ici 2026. L'aquaculture devrait quant à elle connaître une baisse de 1.1 % par an de son prix moyen en termes réels, ce qui se traduira au total par une diminution de 11.8 % (graphique 3.6.1).

Graphique 3.6.1. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles



Note : poisson échangé (alimentation humaine) : valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations) de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine. Aquaculture : valeur unitaire mondiale de la production aquacole (poids vif), selon la FAO. Pêche : valeur des débarquements à l'échelle mondiale estimée par la FAO, hors pêches minotières. Farine de poisson : protéine 64-65 %, Hambourg, Allemagne. Huile de poisson : toutes origines, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524885>

Les prix mondiaux de la farine et de l'huile de poisson devraient évoluer en tandem avec ceux des produits oléagineux en raison de l'effet de leur caractère substituable sur la demande. Cependant, en raison des besoins nutritionnels particuliers des animaux d'élevage et de la demande toujours soutenue d'oméga-3, le rapport entre les prix de la farine et de l'huile de poisson d'une part et les produits oléagineux d'autre part a évolué en faveur des premiers et continuera légèrement d'augmenter dans le cas de la farine. Cette dernière se retrouve en moindre proportion dans les rations alimentaires des animaux d'élevage et se voit remplacée par des tourteaux d'oléagineux, si bien que son prix a sévèrement chuté depuis les sommets atteints en 2010-13. Le ratio farine de poisson sur tourteau protéique reste toutefois élevé, du fait des contraintes d'approvisionnement, car, même si le tourteau protéique est un substitut dans de nombreuses applications, la croissance phénoménale de l'aquaculture mondiale et les exigences spécifiques de certaines espèces aquatiques pour la farine de poisson ont créé une surcote de ce produit par rapport au tourteau protéique, qui devrait se poursuivre du fait du déséquilibre entre l'offre et la demande. S'agissant de l'huile de poisson, le ratio des prix avec les huiles végétales était stable dans les années sans épisode *El Niño* avant que le boom de l'oméga 3 n'entraîne un changement structurel et une forte hausse des prix. Malgré un repli considérable des prix entre 2013 et 2016, les prix de l'huile de poisson ont diminué (depuis 2013-16) mais ils demeureront à des niveaux relativement élevés. Sur la période de projection, on suppose que cette nouvelle différence de prix plus élevée demeurera mais ne continuera pas de croître (excepté durant les années *El Niño*).

Sur la période considérée, la farine de poisson est le seul produit dont l'appréciation devrait s'accélérer aussi bien en valeur nominale qu'en termes réels d'après les projections, ce qui se traduira par une hausse de 3.4 % en valeur nominale et 1.3 % en termes réels et un prix nominal prévu à 1 835 USD/t en 2026. La tonne de farine de poisson marquera ainsi une augmentation de 243 USD par rapport à la période de référence. Son prix sera anormalement élevé en 2026 par rapport à celui des tourteaux d'oléagineux car les projections tablent sur la survenance d'un épisode *El Niño*². Tout comme celui des oléagineux, le prix de la farine amorcera une hausse à compter de 2018. Étant donné que l'aquaculture continuera de croître à vive allure, la pénurie de farine de poisson s'aggravera toutefois, ce qui augmentera encore le ratio du prix de ce produit rapporté à celui des tourteaux d'oléagineux. Ces facteurs devraient maintenir une pression à la hausse sur les prix de la farine de poisson et des animaux d'élevage à moyen terme.

Après une courte période d'augmentation en 2015-16, le prix moyen des produits halieutiques et aquacoles échangés se stabilise lui aussi en valeur nominale avant de s'orienter légèrement à la baisse jusqu'en 2020. Après cette date, il se redresse pour finalement afficher une appréciation de 7.3 % en 2026 par rapport à la période de référence, soit une augmentation totale de 206 USD par tonne (de 2 837 USD en 2014-16 à 3 043 USD en 2026). En termes réels, les prix des produits halieutiques et aquacoles échangés déclinèrent de 1.3 % par an sur la période de projection pour finir à peine au-dessus du plancher observé en 2002 et 19 % en deçà de leur sommet de 2014.

Production

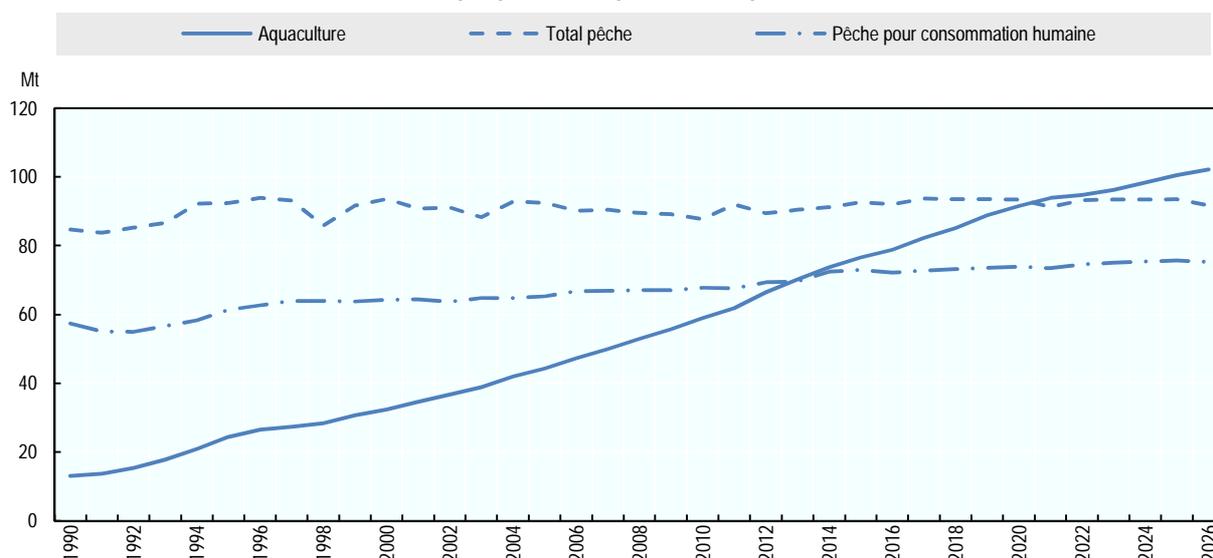
À l'échelle planétaire, la quantité de produits halieutiques et aquacoles produite devrait augmenter de 15.2 % pour passer de 168 Mt lors de la période de référence à 194 Mt d'ici la fin de la période visée par les projections. Comme par le passé, une grande partie de cette augmentation proviendra d'Asie, dont la part dans la production mondiale passe de 71 % à 73 % et qui devrait produire près de 23 des 26 Mt supplémentaires. Bien que la production mondiale de produits halieutiques et aquacoles continue de croître en valeur absolue sur la période couverte (+15 %), elle le fait à un rythme bien moins soutenu que lors des dix années précédentes, sur lesquelles son taux de croissance atteignait 25 %. Ce ralentissement tient à une décélération qui touche aussi bien les captures (-0.1 % par an, en partie en raison de l'épisode *El Niño* escompté en 2026) que l'aquaculture (2.3 % par an) par rapport aux taux de croissance que ces secteurs affichaient au cours de la décennie précédente (0.3 % par an pour les captures et 5.3 % par an pour l'aquaculture). Globalement, le schéma classique selon lequel les captures restent stables et l'aquaculture progresse demeure valable (graphique 3.6.2).

Depuis au moins trois décennies, l'augmentation de la production aquacole mondiale est à l'origine de la majeure partie de la croissance de la production planétaire de poisson et cette tendance va se poursuivre. Avec une hausse estimée à 34 % d'ici 2026, la production aquacole devrait enfin supplanter les captures totales (destinées aussi bien à l'alimentation humaine qu'à des usages non alimentaires) au milieu de la période de projection (en 2021), ce qui marquera un nouveau grand tournant pour cette activité à l'échelle mondiale. La place croissante de l'aquaculture dans l'offre mondiale de produits halieutiques et aquacoles s'accompagne d'un resserrement des liens avec l'agriculture, si bien que l'offre de ces produits devient plus sensible aux chocs. À l'échelle planétaire, elle demeurera toutefois bien moins sensible que celle des produits agricoles à moyen terme, une grande proportion de l'offre étant toujours assurée par les captures, qui sont moins intégrées à l'agriculture et, dans la majeure partie des cas, fixées par des quotas de pêche. Les chocs touchant les prix n'auront ainsi que des effets limités sur les quantités, mais ceux touchant les quantités auront des effets exacerbés sur les prix au cours de la prochaine décennie.

Selon les prévisions, la faiblesse des prix des produits d'alimentation animale ne devrait pas perdurer au-delà du court terme, si bien que la rentabilité générale de l'aquaculture devrait s'atténuer à moyen terme avant de se stabiliser à des niveaux supérieurs à ceux observés lors de la période de flambée des prix de l'alimentation animale (2006-2013). Ce

phénomène devrait moins toucher la production d'espèces dont l'alimentation nécessite peu ou pas de farine ou d'huile de poisson, si bien que c'est la production de silures, pangas, tilapias et carpes qui affichera la croissance la plus soutenue ces dix prochaines années. Les espèces nécessitant de plus importantes proportions de farine et d'huile de poisson dans leur alimentation devraient connaître une croissance plus modérée. Les modifications apportées récemment au modèle élaboré pour le poisson permettent désormais de mettre en exergue les principales espèces d'élevage et d'estimer l'ampleur de leurs évolutions respectives dans chaque région, en termes absolus et au regard des taux de croissance (graphique 3.6.3).

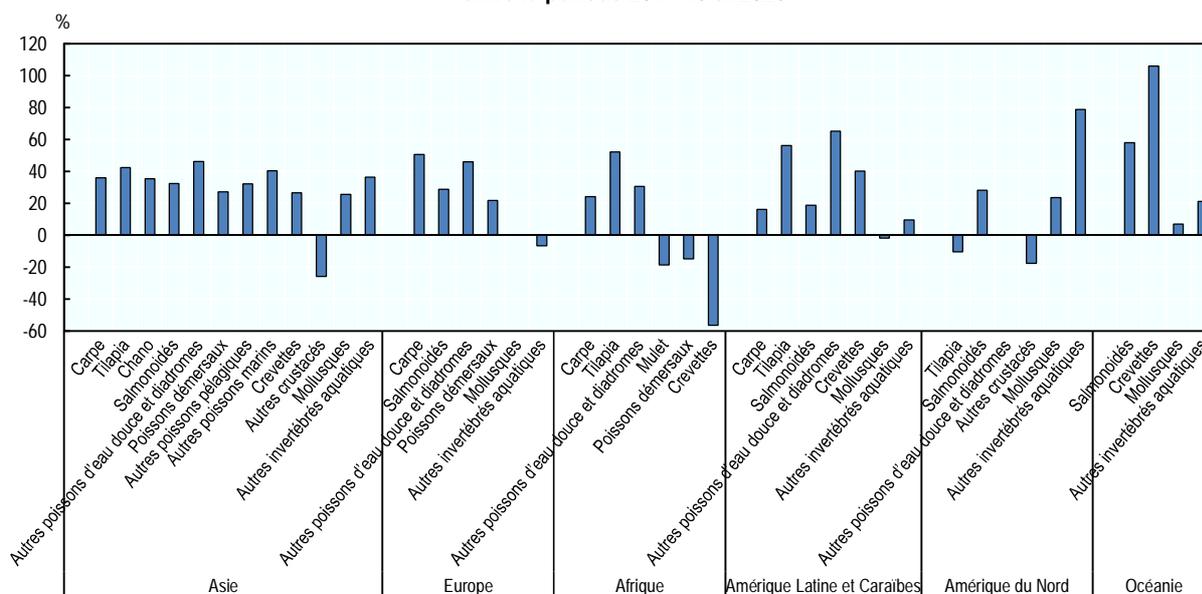
Graphique 3.6.2. Aquaculture et pêche



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524923>

Graphique 3.6.3. Croissance de la production aquacole mondiale par région et par espèce entre la période 2014-16 et 2026



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524942>

Le ralentissement de croissance déjà observable dans l'aquaculture devrait perdurer et suivre globalement la même trajectoire tout au long de la période de projection. Cette décélération est imputable à divers facteurs dans le monde, comme le renforcement de la réglementation environnementale, les maladies qui surviennent chez les animaux en raison des pratiques de production intensive, la pénurie de lieux de production convenables et le recul des gains de productivité. Dans les zones moins développées, des facteurs tels que l'insuffisance des liaisons de transport, le manque de traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement et des mesures d'hygiène ou des contrôles sanitaires inadéquats peuvent également limiter la faculté des producteurs à accroître leur activité et la production en érodant leur compétitivité ou en leur verrouillant l'accès aux marchés mondiaux. Il peut toutefois être trompeur de s'en tenir à l'évolution exprimée en valeur relative car, si le taux de croissance ralentit, c'est aussi parce que la filière prend de l'ampleur, ce qui fait progresser peu à peu les valeurs de référence par rapport auxquelles les taux de croissance sont calculés. Par exemple, le repli des taux de croissance dans les années 2010 par rapport aux années 2000 masque le fait que la production a augmenté de 29.8 Mt en valeur absolue durant la décennie 2010 et de 23.3 Mt lors de la décennie 2000.

À l'échelle mondiale, on s'attend à ce qu'au cours de la prochaine décennie le volume des captures varie entre 91.3 Mt au plus bas les années où survient un épisode *El Niño* et 93.7 Mt au plus haut les meilleures années (graphique 3.6.2). Le haut de cette fourchette est supérieur à la meilleure production enregistrée lors de la décennie précédente, ce que l'on doit à l'amélioration des captures dans certaines zones de pêche (due au progrès dans les régimes de gestion dans certains cas et de plus gros efforts dans d'autres), et à la réduction des rejets et déchets sur les navires, encouragée par la hausse des prix de marché et les nouvelles réglementations. Les projections reposent sur l'hypothèse que les quotas seront globalement remplis, ce qui limite la marge d'augmentation de la production halieutique. Elles tablent par ailleurs sur la survenance, en 2021 et en 2026, d'un épisode *El Niño* réduisant chacune de ces années les captures en Amérique du Sud et l'offre mondiale de farine et d'huile de poisson, ce qui entraîne un recul d'environ 2 % (soit quelque 2 Mt) de la production halieutique mondiale sur ces périodes.

Après s'être orientés à la baisse lors de la décennie précédente, les niveaux de production mondiaux devraient croître de 7.7 % (0.34 Mt) en ce qui concerne la farine de poisson et de 5.0 % (0.04 Mt) pour l'huile. La pression exercée par la demande et les prix élevés de la farine et de l'huile de poisson incitent toujours fortement à gagner en efficacité dans l'utilisation de ces produits comme facteurs de production. Une part croissante de la farine est fabriquée à partir de déchets de poisson, ce qui allège partiellement la pression sur la pêche. Par ailleurs, la part des captures broyées devrait se stabiliser aux alentours de 16 % les années sans épisode *El Niño* au cours de la période de projection. La hausse des revenus dans le monde conduit en outre à utiliser davantage de déchets de poisson pour produire de la farine, les êtres humains consommant de plus en plus de poisson en filet et transformé.

Consommation

La demande de produits halieutiques et aquacoles devrait continuer de croître au cours des dix prochaines années. La consommation devrait augmenter à la faveur d'une hausse de la production mais aussi grâce à l'amélioration des pratiques post-captures et au fait que les circuits de distribution étendent la commercialisation des produits halieutiques et aquacoles. Le poisson étant une denrée éminemment périssable qui nécessite des techniques de traitement et de conservation particulières, ces améliorations revêtent toutes deux une importance de taille pour la filière. La demande sera également stimulée par l'évolution des habitudes alimentaires, qui signalent une plus grande variété des aliments proposés et un intérêt grandissant pour la santé, la nutrition et la diététique. On constate parallèlement une sensibilisation accrue des consommateurs à la valeur nutritionnelle du poisson comme source riche en protéines et en oligoéléments précieux. La consommation mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine³ devrait augmenter de 19 % (ou 29 Mt en poids vif (pv)) en 2026 par rapport à la période de référence, soit moins vite que lors des décennies précédentes. Ce ralentissement s'explique essentiellement par la hausse plus modeste de la production, l'augmentation des prix du poisson, notamment sur la seconde moitié de la période de projection, et une décélération de la croissance démographique.

Sur les 177 Mt destinées à la consommation humaine en 2026, c'est l'Océanie et l'Amérique latine qui consommeront les quantités les plus faibles. L'Asie devrait consommer 127 Mt, soit plus des deux-tiers du total, et continuer d'afficher le plus fort taux de croissance de la consommation puisque la région consommera 76 % du surplus de produits halieutiques et aquacoles consommés en 2026. La consommation totale de poisson destiné à l'alimentation humaine devrait augmenter sur tous les continents en 2026 par rapport à la période de référence, les taux de croissance les plus marqués étant attendus en Océanie (+31 %), en Afrique (+24 %) et en Asie (+21 %).

La progression de la demande sera surtout imputable aux pays en développement, qui représenteront 93 % de l'augmentation et consommeront 81 % du poisson destiné à l'alimentation humaine en 2026. Outre leur croissance démographique, ces pays verront leur demande intensifiée aussi par la croissance des revenus et l'urbanisation, qui dopent les apports en protéines animales dans l'alimentation, notamment celles issues du poisson, au détriment des aliments d'origine végétale. Au total, la consommation humaine de poisson y augmentera de 23 % d'ici 2026 par rapport au niveau moyen observé en 2014-16, ce qui dénote toutefois un ralentissement par rapport à la décennie précédente (de 3.9 % par an à 1.7 % par an). À l'inverse, dans les pays développés, où les niveaux d'origine sont déjà

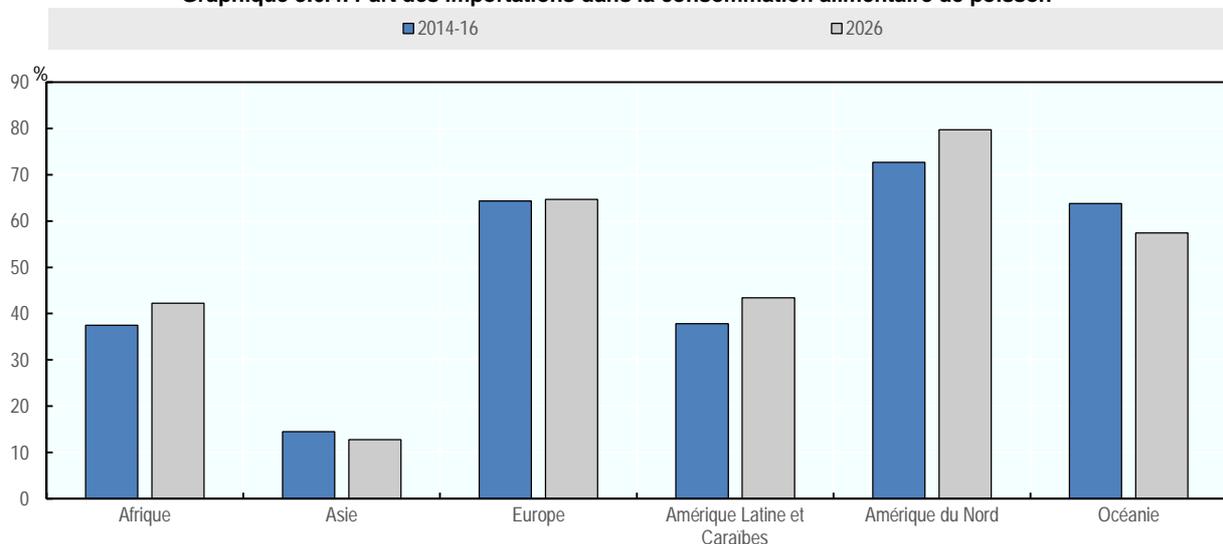
élevés, la consommation humaine de poisson devrait peu augmenter (+6.1 % en 2026 par rapport à la période de référence), essentiellement en raison du ralentissement de la croissance démographique et économique ainsi que du vieillissement de la population. Le taux d'augmentation annuel devrait toutefois légèrement s'accélérer par rapport à la décennie précédente (de -0.1 % par an à +0.4 % par an).

Malgré une nette augmentation, la consommation alimentaire de poisson ramenée en volume par habitant demeurera inférieure dans les pays en développement à celle des régions plus développées (21.2 kg contre 23.3 kg en 2026). Globalement, une part substantielle et croissante du poisson consommé dans les pays développés proviendra des importations, compte tenu du maintien de la demande et de la baisse de la production intérieure. Au niveau régional, la part des importations dans la consommation alimentaire de poisson (graphique 3.6.4) s'élèvera approximativement à 78 % en Amérique du Nord et 63 % en Europe.

La consommation de poisson par habitant devrait augmenter sur tous les continents à l'exception de l'Afrique, où la croissance démographique dépassera celle de l'offre de produits halieutiques et aquacoles alimentaires. Sur ce continent, la consommation de poisson par habitant a suivi une courbe ascendante entre 1994 et 2011, avant toutefois de stagner puis d'amorcer un déclin à compter de 2014. Ce repli observable de la consommation par habitant devrait se poursuivre dans les dix prochaines années car, dans bon nombre de ces pays, la croissance de la consommation enregistrée par le passé découlait essentiellement d'une hausse de la pêche intérieure et des importations. Les captures ne devraient toutefois pas conserver leur rythme de croissance actuel dans la prochaine décennie. La région devrait devenir plus tributaire des importations pour satisfaire la consommation humaine, celles-ci atteignant 41 % de la consommation en 2026, contre 37 % sur la période de référence, mais cette croissance des importations alliée à la poussée de l'aquaculture (+38 % en 2026 par rapport à 2014-16) ne compensera que partiellement la croissance démographique et les contraintes qui pèseront sur l'offre issue de la pêche. L'Égypte, où l'aquaculture est déjà très importante et continuera de monter en puissance, fera figure d'exception avec quelques rares autres pays.

En Afrique, la consommation de poisson par habitant devrait se replier de 0.3 % par an sur les dix prochaines années, d'une moyenne de 9.8 kg lors de la période de référence comprise entre 2014 et 2016, à 9.4 kg en 2026. Le recul sera encore plus sensible en Afrique subsaharienne, où la consommation devrait passer de 8.7 kg à 8.1 kg sur la même période. Le recul escompté en Afrique suscite de vives inquiétudes vis-à-vis de la sécurité alimentaire. Même si la consommation de poisson par habitant y est actuellement inférieure à la moyenne mondiale, les produits halieutiques et aquacoles jouent un rôle de premier plan dans la région en fournissant des protéines et oligoéléments très utiles. En moyenne, ces produits représentent environ 19 % de l'apport total en protéines animales, une proportion qui peut même être supérieure à 50 % dans certains pays d'Afrique.

Graphique 3.6.4. Part des importations dans la consommation alimentaire de poisson



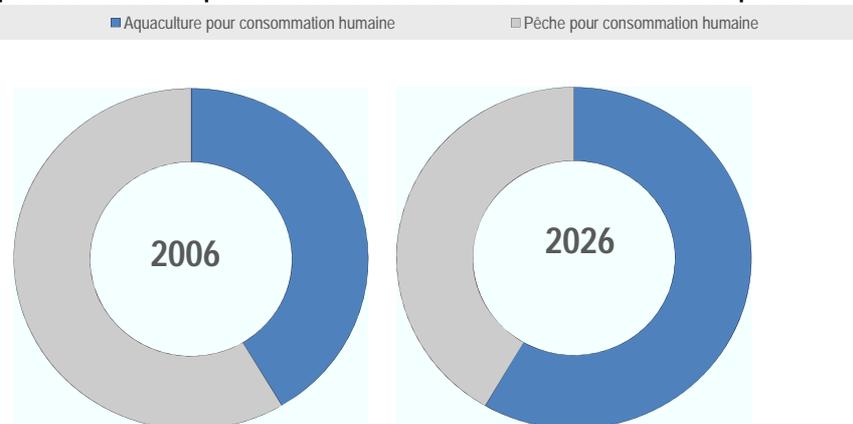
Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524942>

Bien que l'offre disponible soit en hausse pour la plupart des consommateurs, la consommation de poisson augmentera de manière variable, en termes de volume et de variétés, selon les pays et à l'intérieur des pays. Cette hétérogénéité tient à la diversité des habitudes alimentaires qui s'instaurent en fonction du pouvoir d'achat des individus, de l'élasticité de la demande par rapport aux revenus, de préférences culturelles, de comportements sociaux, du degré de disponibilité du poisson et de la possibilité d'y accéder, ainsi que de bon nombre d'autres

facteurs, dont les infrastructures et les dispositifs de commercialisation. L'aquaculture devrait fournir une part croissante du poisson consommé et représenter 58 % du total de la consommation humaine en 2026 (graphique 3.6.5.) en continuant de stimuler la demande et la consommation d'espèces dont l'élevage est devenu prépondérant au détriment de la pêche.

Graphique 3.6.5. Part de l'aquaculture dans la consommation humaine totale de poisson : 2006-2026



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524961>

La consommation de farine et d'huile de poisson sera limitée par la stabilité relative de la production. Les marchés resteront caractérisés par la concurrence traditionnelle que se livrent l'aquaculture et l'élevage de bétail pour la farine de poisson, et celle entre l'aquaculture et les suppléments alimentaires directement destinés à la consommation humaine pour l'huile de poisson. La part de la farine et de l'huile de poisson dans les aliments utilisés en aquaculture devrait continuer de diminuer en raison des prix élevés et des efforts considérables en matière d'innovation. Ces produits seront plus souvent employés de manière stratégique afin de stimuler la croissance à des étapes données de la production. Avec le recul de l'utilisation des farines, un nouveau marché de tourteaux d'oléagineux a déjà vu le jour dans l'aquaculture, qui devrait en employer 9 Mt en 2026. La Chine devrait rester le principal utilisateur de farine de poisson pour l'alimentation animale en consommant plus de 40 % du total en 2026. L'huile de poisson devrait continuer à être utilisée essentiellement dans le secteur aquacole, mais elle sera aussi transformée pour consommation humaine directe, car elle est généralement vendue plus cher sur ce marché.

Échanges

Les produits halieutiques et aquacoles figurent et continueront de figurer parmi les produits alimentaires les plus échangés dans le monde. La demande soutenue, les politiques de libéralisation des échanges, la mondialisation des systèmes alimentaires – notamment l'externalisation de la transformation –, l'amélioration de la logistique et les innovations technologiques continueront de favoriser l'essor du commerce international dans ce secteur sur les dix prochaines années malgré un ralentissement par rapport à la décennie écoulée. Les échanges de poisson destiné à la consommation humaine devraient se hisser à 44 Mt (pv) en 2026, marquant ainsi une hausse de 13 % par rapport à la période de référence sans toutefois garder le rythme de 23 % enregistré lors des dix années écoulées (2007-16). Ce repli s'explique en partie par une progression plus lente de la production, un renforcement de la demande intérieure dans certains des grands pays producteurs, qui seront alors moins incités à exporter, ainsi que par des prix relativement élevés, lesquels limiteront la consommation globale de poisson. L'aquaculture assurera une proportion croissante des échanges internationaux de l'ensemble des produits halieutiques et aquacoles destinés à la consommation humaine.

Les pays traditionnellement exportateurs devraient continuer d'assurer une grande partie des échanges mondiaux de poisson et conforter leur position stratégique sur le marché international des produits destinés à la consommation humaine. D'ici 2026, les pays asiatiques devraient figurer au premier rang des producteurs et demeurer les principaux exportateurs en fournissant 74 % des expéditions supplémentaires et en assurant une part croissante des exportations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine (de 50 % à 53 %) grâce à une hausse des investissements dans l'aquaculture. La Chine confortera sa place de principal exportateur mondial de poisson destiné à la consommation humaine en fournissant 23 % des exportations en 2026 (contre 20 % en 2014-16), suivie par le Viet Nam (de 7 % à 8 %), lequel devancera la Norvège (dont la part restera stable à 7 %), et la Thaïlande (qui passera de

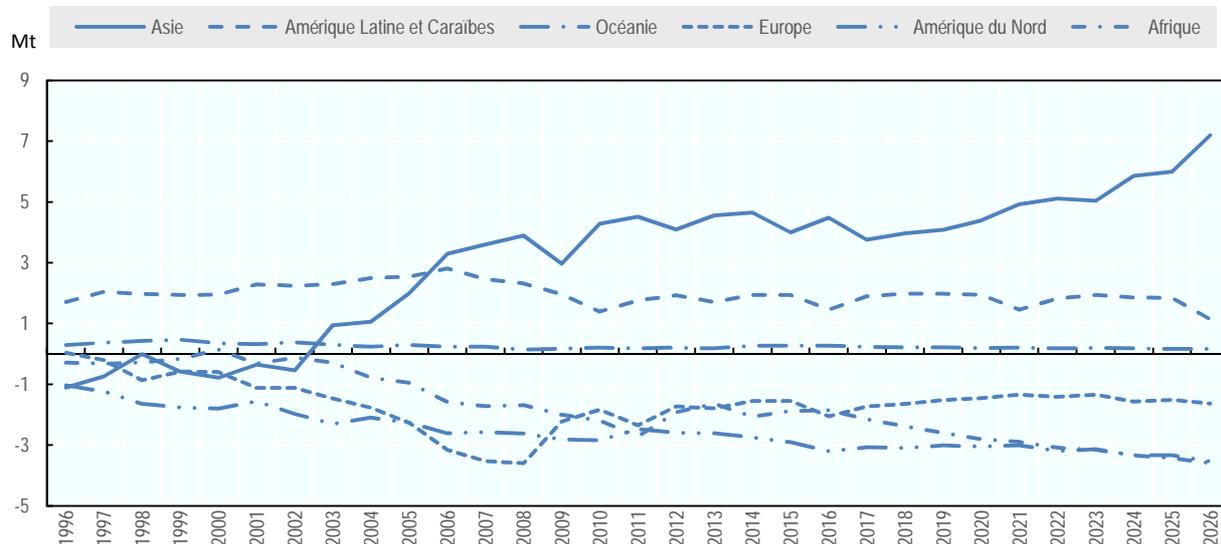
5 % à 6 %). À l'inverse, l'Union européenne assurera une moindre part des exportations sur la période de projection (de 6 % à 5 %), tout comme les pays de l'OCDE (de 33 % à 32 %) et d'Amérique (de 18.3 % à 17.9 %).

Les pays en développement resteront en bonne place dans les échanges mondiaux de poisson destiné à la consommation humaine et fourniront 73 % des exportations supplémentaires par rapport à la période de référence en 2026 ainsi que 68 % des exportations mondiales totales, contre 67 % sur la période écoulée. Les pays développés, quant à eux, demeureront les principaux importateurs mondiaux, avec des volumes toujours considérables et une accélération du taux de croissance (de 0.2 % par an à 0.9 % par an en 2026), mais leur part dans le total des importations passera de 53 % à 52 %, illustrant l'érosion continue de leur avance sur la période de projection. En valeur, ces pays devraient continuer de représenter une part croissante des échanges mondiaux (entre 60 et 70 %) étant donné qu'ils importent des espèces plus onéreuses. D'ici 2026, les pays en développement augmenteront leurs importations de poisson comestible de 18 % par rapport à la période de référence. Celles-ci seront composées de poisson destiné à la consommation intérieure, notamment dans les économies émergentes, ainsi que de poisson non transformé destiné à être utilisé dans les filières de transformation pour être ensuite exporté.

Les pays de l'OCDE continueront de s'imposer comme les principaux importateurs de poisson destiné à la consommation humaine, et représenteront 47 % de l'augmentation globale des importations mondiales à l'horizon 2026 bien que leur part dans ces importations fléchisse légèrement sur la même période en passant de 54 % à 53 %. L'Union européenne sera le plus gros marché distinct, avec une part de 20 %, suivie par les États-Unis (14 %) et le Japon (8 %). Les importations de ces trois marchés devraient augmenter au cours de la prochaine décennie (+8 %, 22 % et 1 % respectivement).

Le graphique 3.6.6 présente les échanges de poisson destiné à la consommation humaine en termes d'exportations nettes, les valeurs négatives désignant des importations nettes. Les importations nettes de l'Afrique devraient considérablement augmenter sur la période de projection, signe que la région sera de plus en plus tributaire des importations, ce qui peut l'exposer à des fluctuations plus marquées et à une plus grande vulnérabilité en cas de chocs et de hausses inattendues des prix sur les marchés mondiaux. L'Amérique du Nord et l'Europe devraient rester de grands importateurs nets tandis que l'Amérique latine et surtout l'Asie consolideront les revenus tirés des exportations nettes.

Graphique 3.6.6. Échanges nets de poisson destiné à la consommation humaine



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524980>

Les échanges de farine de poisson devraient rester plutôt stables au cours de la période considérée, ne progressant que de 7 % pour atteindre 2.7 Mt (en poids produit) d'ici 2026. Cette croissance mesurée tient toutefois en partie à la survenance escomptée d'un épisode *El Niño* en 2026, qui provoque une contraction de la production de farine et d'huile de poisson cette année-là. Le Pérou demeurera le principal exportateur de farine mais n'assurera plus que 28 % des exportations totales sur la période de projection, contre 29 % précédemment. Les pays asiatiques augmenteront leurs importations de farine de 11 % d'ici 2026 par rapport à la période de référence et absorberont non plus 67 % mais 78 % du total des importations en 2026, en raison de l'ampleur considérable de leur production aquacole. Les exportations d'huile de poisson devraient quant à elles baisser de 4 % sur la période visée. Les pays européens resteront les principaux importateurs de ce produit, essentiellement utilisé dans leur filière de production de saumon et en tant que supplément alimentaire. En 2026, ils représenteront 55 % des importations mondiales d'huile de poisson, dont 31 % imputables à la Norvège.

Principales questions et incertitudes

Les projections à moyen terme analysées dans ce chapitre constituent un scénario appelé vraisemblablement à se produire, sous réserve d'un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et à l'action publique. Ces hypothèses concernent notamment l'environnement macroéconomique, les règles régissant les échanges internationaux et les droits de douane, la fréquence et les retombées du phénomène *El Niño*, l'absence de foyer anormal de maladie des poissons ayant des répercussions sur la production aquacole, les quotas de pêche, l'évolution de la productivité à long terme et l'absence de chocs imprévus sur les marchés. En cas de modification d'une de ces hypothèses, les projections relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture pourraient se trouver modifiées. Par ailleurs, des incertitudes demeurent et bien des facteurs peuvent avoir des répercussions sur les projections relatives à ce secteur.

La durabilité et la productivité du secteur de la pêche et de l'aquaculture posent un certain nombre de difficultés. La présente édition des *Perspectives* postule que les conditions météorologiques seront normales, abstraction faite de la survenance du phénomène *El Niño* en 2021 et 2026, dont les effets sont pris en compte dans le modèle élaboré pour le poisson. Toutefois, la variabilité et l'évolution du climat ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes aggravent les menaces pesant sur le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables dans les milieux marins et dulcicoles⁴. Les perturbations des écosystèmes aquatiques liées au climat peuvent ébranler la résilience des systèmes de production et contribuer à dégrader les ressources naturelles en raison du réchauffement atmosphérique graduel ainsi que des changements physiques et chimiques qu'il entraîne dans le milieu aquatique⁵. Quantifier les effets qu'auront ces éléments sur l'offre et la consommation futures de produits halieutiques et aquacoles est une tâche complexe car les phénomènes liés au changement climatique auront des répercussions plus ou moins sensibles et de nature variable selon les régions. L'ampleur des changements devrait être plus évidente à l'échelle des pays et régions plutôt que planétaire et devrait avoir une incidence sur la disponibilité et la circulation des produits halieutiques et aquacoles. Le changement climatique aura un effet sur la répartition des espèces marines, qui se redéploieront en fonction de leurs préférences thermiques ou pour éviter des zones à faible teneur en oxygène⁶, ce qui modifiera la composition des écosystèmes et la dynamique des relations entre proies et prédateurs. On estime également que la taille des populations de poisson, les cycles de reproduction ou les taux de survie risquent de changer. En outre, la modification des écoulements fluviaux et des ruissellements d'eau douce ainsi que la variation de qualité des eaux côtières et douces devraient affecter la productivité des écosystèmes et la prédominance des espèces. Les systèmes côtiers sont particulièrement vulnérables face à plusieurs facteurs de perturbation comme les hausses de température, les zones mortes, l'acidification et les phénomènes (météorologiques) extrêmes tels que la hausse du niveau des mers et les tempêtes. Les répercussions devraient être plus marquées pour les populations qui dépendent de la pêche pour assurer leur alimentation et leur subsistance⁷, en particulier celles qui vivent près d'environnements sensibles au climat. Dans ces régions, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets sont incontestablement une priorité absolue. Les effets devraient également se faire sentir sur l'aquaculture, notamment par une acidification et un réchauffement progressifs des eaux marines, une hausse du niveau des mers et l'intrusion des eaux salées qu'elle entraînera, ainsi que par des phénomènes extrêmes comme la variation de la fréquence, de l'intensité et des lieux de survenance des tempêtes⁸. Le changement climatique aura une incidence non seulement sur la production de poisson mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment sur les infrastructures, les intrants et les services nécessaires pour pêcher et pratiquer l'aquaculture. Il devrait également modifier les prix, les échanges et la consommation des produits halieutiques et aquacoles en modifiant la compétitivité et en bouleversant les habitudes.

Ces évolutions s'inscriraient en outre dans un contexte où d'autres pressions socio-économiques s'exercent sur les ressources naturelles et les écosystèmes, notamment la dégradation de l'environnement et la raréfaction des terres et des ressources hydriques. De nouvelles stratégies d'adaptation au changement climatique devront sans doute être intégrées aux processus d'amélioration de la gouvernance du secteur de la pêche. Des mesures pourraient en outre être nécessaires afin de préserver les écosystèmes aquatiques et les stocks de poissons ainsi que la productivité par le biais de l'innovation technologique, de l'investissement dans la R-D et d'une gestion de la pêche plus rigoureusement réglementée. La pêche et l'aquaculture jouissent d'un immense potentiel mais la durabilité est indispensable pour que toutes les filières du secteur continuent de prospérer. L'action publique doit s'efforcer avant

tout de promouvoir une utilisation et une gestion équitables, productives et durables des ressources naturelles, y compris en réduisant leur dégradation et en préservant les ressources génétiques.

Le risque accru d'invasion par des espèces envahissantes et la propagation de maladies suscitent également des inquiétudes. À mesure que la température des eaux s'élève, un certain nombre de maladies endémiques des populations de poissons sauvage et d'élevage devraient voir leur prévalence augmenter et les risques liés aux agents pathogènes exotiques peuvent s'accroître, notamment lorsque des espèces sont soumises à des perturbations de plus en plus sensibles en raison du dépassement de leur optimum thermique⁹. Les maladies qui touchent les animaux aquatiques pourraient avoir de graves répercussions sur l'offre, la demande et les échanges sur les marchés intérieurs et internationaux car les restrictions commerciales qu'elles entraîneraient pourraient transformer durablement les marchés. Les préoccupations exprimées par les consommateurs s'agissant du bien-être des animaux, de la qualité des aliments et des méthodes de production et de transformation peuvent ajouter aux incertitudes qui pèsent sur le secteur. Sur le front des échanges, pour les petits producteurs et exploitants qui souhaitent se lancer sur les marchés et dans les circuits de distribution internationaux, les normes rigoureuses en matière de qualité et de sécurité sanitaire exigées pour les importations ainsi que l'obligation pour les produits de respecter des normes internationales en matière de santé animale, d'environnement et de responsabilité sociale peuvent constituer des obstacles et entraver la croissance. Dans l'avenir, les prix peuvent aussi être influencés par le nombre croissant de réglementations de plus en plus strictes en matière d'environnement, de sécurité sanitaire des aliments, de traçabilité environnementale et de bien-être animal.

Selon les prévisions, les captures devraient rester stables au cours des dix prochaines années. Il est toutefois délicat de déterminer quelles sont les véritables perspectives de la pêche étant donné les nombreuses variables et incertitudes qui existent. La surcapacité des flottes de pêche dans le monde et la pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) (encadré 3.6.1) menacent aussi sérieusement la durabilité des ressources halieutiques et érodent l'efficacité économique ainsi que la qualité des produits. Il faudrait mettre en œuvre des politiques de gestion des pêches efficaces pour alléger la pression qui s'exerce sur les stocks surexploités. À cet égard, il est important d'évoquer les résultats ciblés par l'objectif de développement durable (ODD) 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »¹⁰, et notamment ceux liés à l'INN (ODD 14.4) et aux subventions (ODD 14.6), qui doivent tous deux être atteints à l'horizon 2030. Les subventions sont aussi considérées comme un « domaine d'action essentiel » actuellement par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont les membres espèrent un résultat sur les subventions à la pêche lors de la onzième Conférence ministérielle (MC11) qui se tiendra en décembre 2017. Les progrès accomplis dans ces domaines de gestion sont susceptibles de modifier la production halieutique totale aussi bien à court ou moyen terme (possibles réductions) qu'à long terme (augmentations).

La croissance future de la production de poisson devrait tenir essentiellement à l'aquaculture. Le secteur aquacole devrait continuer de croître grâce à l'intensification, la diversification des espèces, l'expansion dans de nouveaux milieux, y compris les eaux extracôtières, et l'introduction de technologies d'élevage innovantes et plus économes en ressources. Une mauvaise gestion du développement et de l'intensification de ce secteur pourrait toutefois entraîner une croissance de la production plus modérée que prévu. De nombreux facteurs pourraient influencer sur les perspectives du secteur, notamment la rareté des terres et des ressources en eau et les conflits qu'elle crée, l'alimentation animale, l'approvisionnement en juvéniles¹¹, les ressources génétiques, l'intégrité environnementale, les problèmes de maladies, l'élaboration et l'adoption de techniques d'élevage innovantes et plus performantes, le marché, les échanges, la sécurité des aliments, le changement climatique, les difficultés de financement des investissements et les problèmes pouvant survenir si les pratiques aquacoles ne sont pas surveillées. Les facteurs qui pèsent sur la croissance sont plus ou moins présents selon la zone géographique. Les régions en développement sont plus susceptibles de pâtir de politiques environnementales et de dispositifs répressifs inadaptés que leurs homologues développées, où des facteurs tels que la concurrence pour l'espace et la charge réglementaire peuvent être plus contraignants. Dans un cas comme dans l'autre, toutefois, la manière dont la politique est élaborée et les mesures mises en œuvre sera déterminante pour surmonter ces difficultés et permettre à l'aquaculture de réaliser tout son potentiel de manière durable (OCDE 2015)¹².

Les projections relatives à la pêche présentées pour l'Union européenne dans ces *Perspectives* ne prennent pas en considération les effets de la mise en œuvre de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP). Celle-ci pourrait se traduire par une hausse de la production halieutique et aquacole dans l'Union européenne durant la prochaine décennie mais, les effets étant toujours difficiles à prévoir avec précision, ils n'ont pas été expressément pris en compte dans les hypothèses. La PCP a été lancée dans les années 1970 et a subi plusieurs réformes, la plus récente ayant pris effet le 1^{er} janvier 2014. Elle couvre plusieurs aspects du secteur halieutique et aquacole. Elle définit une série de règles destinées à gérer les flottes de pêche européennes et à préserver les stocks de poissons. L'objectif est d'assurer la durabilité environnementale, économique et sociale de la pêche. La politique actuelle prévoit de fixer, entre 2015 et 2020, des limites de captures durables qui permettent de préserver les stocks de poissons à long terme.

Encadré 3.6.1 : La menace de la pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) dans le monde

Par pêche INN, on entend des activités de pêche contrevenant à la législation nationale ou aux obligations internationales en matière de gestion. Selon les estimations, elle pourrait représenter jusqu'à 26 Mt chaque année (Agnew, 2009), qui viennent s'ajouter au volume de pêche déclaré (92 Mt en 2016 dans la présente édition des *Perspectives*). La pêche INN est pratiquée partout dans le monde et contribuerait de manière significative à la surexploitation des ressources halieutiques.

En plus de réduire les débarquements, les revenus ou la rentabilité des pêcheurs qui exercent en toute légitimité, la pêche INN sape l'efficacité des systèmes de gestion et peut menacer la biodiversité locale, porter atteinte à l'écosystème marin, provoquer l'effondrement de pêches locales et affaiblir la productivité et la résilience des écosystèmes. Le bien-être social peut s'en trouver amoindri, notamment celui des pêcheurs dont l'activité est licite et qui font face à une concurrence déloyale, mais aussi celui des autres acteurs de la filière. De manière plus générale, la pêche INN peut aggraver la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La lutte contre ces pratiques est entravée essentiellement par des cadres juridiques et de gouvernance insuffisants ainsi que par le manque de volonté politique (FAO, 2016). Étant donné la nature transfrontière des stocks de poissons, la mobilité des flottes de pêche et la mondialisation des marchés, aucune stratégie ne peut à elle seule éliminer ou réduire la pêche INN : il est nécessaire d'adopter à l'échelon national, régional et international ainsi que pour chaque type de pêche une approche concertée et qui couvre plusieurs volets (OCDE, 2005).

Au fil des ans, la communauté internationale a mis sur pied un cadre composé d'instruments internationaux qui sont autant d'outils de poids pouvant servir à lutter contre la pêche INN. Ces instruments découlent en grande partie d'accords de coopération et d'accords contraignants conclus dans le cadre d'ORGP (organisations régionales de gestion des pêches) et reposent sur les grands principes du droit de la mer. Parmi ces principes, celui en vertu duquel l'État du pavillon porte la responsabilité première des navires battant son pavillon est incontournable pour garantir la bonne application des mesures de préservation et de gestion appropriées adoptées par les ORGP. Le rôle des États est aussi déterminant dans la lutte contre la pêche INN. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port conclu sous l'égide de la FAO en 2009 et entré en vigueur le 5 juin 2016 devrait jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre ces pratiques puisqu'il impose aux États d'empêcher les navires impliqués dans des activités de pêche INN de pénétrer dans leurs ports ou d'utiliser leurs infrastructures portuaires et de débarquer leurs captures. Par ailleurs, de grands marchés d'importation de produits de la pêche frais et transformés comme l'Union européenne et les États-Unis ont adopté des mesures commerciales visant à limiter les importations de produits halieutiques dont l'origine n'est pas reconnue comme étant entièrement licite. En plus de ces mesures contraignantes, un certain nombre de directives facultatives ont été adoptées, principalement dans le cadre de la FAO, comme c'est le cas du Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAI-INDNR). Pour être efficaces, toutes ces mesures doivent toutefois être mises en œuvre correctement et partout.

La lutte contre la pêche INN s'est désormais résolument hissée parmi les priorités des grandes initiatives en tant qu'élément incontournable pour reconstituer les stocks de poisson, comme l'illustre l'objectif de développement durable (ODD) 14.4 des Nations Unies, qui appelle expressément à mettre un terme à la pêche INN en plus de mettre en œuvre des programmes de gestion fondés sur la science et de réglementer efficacement les captures. Des organisations internationales, comme l'OCDE et la FAO, aident les responsables publics à mieux comprendre les choix qui s'offrent à eux et les failles qui entravent la lutte contre la pêche INN et la délinquance économique connexe afin d'améliorer les cadres de gouvernance et de s'acheminer vers la réalisation de l'ODD.

Il est indispensable de lutter efficacement contre la pêche INN pour permettre une exploitation durable des ressources aquatiques et la viabilité à long terme du secteur. S'ils s'accompagnent d'une gestion efficace des ressources, ces efforts peuvent réduire l'offre de poisson à court terme mais, à long terme, ils peuvent accroître les captures de manière durable en permettant éventuellement à des stocks de poisson gravement surexploités de se reconstituer. Déterminer le temps nécessaire pour vaincre la pêche INN et quantifier les avantages à long terme de la reconstitution des stocks et de l'augmentation future des captures sont des tâches complexes dont les résultats varient selon les hypothèses retenues. C'est la raison pour laquelle l'édition 2017 des *Perspectives* ne table pas sur une baisse importante de la pêche INN durant les dix prochaines années et anticipe un maintien des captures déclarées dans le monde à environ 92 Mt d'ici 2026. La Banque mondiale (BM 2017) a toutefois calculé récemment que si l'on laissait les processus biologiques naturels renverser le déclin des stocks halieutiques, sans tenir uniquement compte de l'effet de la lutte contre la pêche INN, la biomasse halieutique serait probablement multipliée par 2.7 et les captures annuelles déclarées s'accroîtraient de 13 % (à environ 104 Mt). Une simple réduction de 5 % par an de l'effort de pêche pendant dix ans permettrait aux stocks mondiaux d'atteindre cet optimum en quelque trois décennies.

Agnew 2009. Agnew DJ, Pearce J, Pramod G, Peatman T, Watson R, Beddington JR, et al. (2009) *Estimating the Worldwide Extent of Illegal Fishing*. PLoS ONE 4(2) : e4570.doi:10.1371/journal.pone.0004570

FAO 2016. *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*. Rome.

OCDE 2016. Conférence : *Combating Tax Crime and Other Crimes in the Fisheries Sector*
<http://www.oecd.org/tad/events/combating-crimes-fisheries-conference-2016.htm>

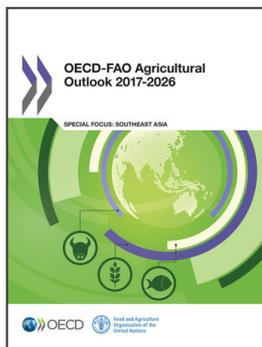
OCDE 2005. Atelier de l'OCDE sur les activités de pêche INN. *Principales observations et conclusions des présidents de l'atelier*
<http://www.oecd.org/tad/fisheries/31603545.PDF>

OUNDC 2011. *Transnational organized crime in the fishing industry*. Vienne.

BM 2017. Banque mondiale. 2017. *The Sunken Billions Revisited: Progress and Challenges in Global Marine Fisheries*. Environment and Development ; Washington, DC : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24056>

Notes

1. L'expression « produits halieutiques et aquacoles » englobe les poissons, les crustacés, les mollusques et autres invertébrés aquatiques, mais elle ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques. Les quantités sont exprimées en équivalent poids vif (pv), hormis celles concernant la farine et l'huile de poisson.
2. Prévues dans le modèle en 2021 et 2026.
3. Le poisson destiné à la consommation humaine correspond à la production de poisson déduction faite de celle destinée à des usages non alimentaires (production de farine et d'huile de poisson, par exemple) et aux exportations, majorée des importations et à laquelle on ajoute ou retranche les stocks, selon le cas. Les données relatives à la consommation de produits halieutiques et aquacoles reprises dans cette section se rapportent à la consommation apparente, autrement dit à la quantité moyenne de produits alimentaires disponibles pour consommation, sachant que, pour un certain nombre de raisons (déchets alimentaires générés par les ménages, par exemple), cette mesure n'est pas égale à la consommation de produits comestibles.
4. FAO (2016). *Climate change and food security: risks and responses*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, www.fao.org/3/a-i5188e.pdf.
5. GIEC (2013), *Climate change 2013: The physical science basis*. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. T.F. Stocker, et al., (dir. pub.), Cambridge University Press, Cambridge, et New York, 1535 pp.
6. Pörtner, H.-O., et al., 2014 : Ocean systems. In : Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité. Partie A : Aspects sectoriels et planétaires. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White (dir. pub.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis, pp. 411-484.
7. Barange, M., et al. 2014. Impacts of climate change on marine ecosystem production in fisheries-dependent societies. *Nature Climate Change* 4:211-216.
8. De Silva, S.S. et Soto, D. 2009. Climate change and aquaculture: potential impacts, adaptation and mitigation. In K. Cochrane, C. De Young, D. Soto et T. Bahri (dir. pub.). *Climate change implications for fisheries and aquaculture: overview of current scientific knowledge*. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. N° 530. Rome, FAO. pp. 151-212.
9. De Silva, S.S. et Soto, D. 2009. Climate change and aquaculture: potential impacts, adaptation and mitigation. In K. Cochrane, C. De Young, D. Soto et T. Bahri (dir. pub.). *Climate change implications for fisheries and aquaculture: overview of current scientific knowledge*. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. N° 530. Rome, FAO. pp. 151-212.
Gubbins. M., Bricknell I., et Service M. 2013. Marine Climate Change Impacts Partnership Science Review. *MCCIP Science Review 2013*: 318-327. doi:10.14465/2013.arc33.318-327
10. ONU (2015), Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. www.un.org/sustainabledevelopment/fr/oceans/
11. On entend ici par juvéniles les œufs, le frai, les alevins, les naissains ou les semences (y compris végétales) destinés à la production. À ce stade, ce terme peut également désigner les larves, les post-larves et les progénitures.
12. OCDE(2015), *La croissance verte dans les pêches et l'aquaculture*, Éditions OCDE, Paris. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248397-fr>



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2017), « Produits halieutiques et aquacoles », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.